


LES
COQUILLES MARINES

DES
COTES DE CORSE

PAR
Arnould LOCARD et Eugène CAZIOT

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon.



Ce n'est pas la première fois qu'on publie un travail sur les coquilles marines de la Corse. Deux auteurs, déjà bien anciens, il est vrai, nous ont précédé dans cette voie. En 1826, après un séjour de plus d'une année dans différentes parties de l'île, B. C. Payraudeau fit paraître un catalogue descriptif et méthodique des Annélides et des Mollusques qu'il avait recueillis dans son voyage (1). Cet ouvrage, fort remarquable pour l'époque, fit connaître un grand nombre d'espèces dont beaucoup étaient nouvelles, et que l'auteur fit dessiner dans les huit planches qui accompagnent son mémoire. Malgré les difficultés sans nombre que présentait alors un tel genre d'étude, Payraudeau avait su néanmoins récolter d'abondants matériaux. « Pour m'en procurer un plus grand nombre, dit-il, et surtout certaines espèces qui ne se rencontrent qu'à de grandes profondeurs, j'ai fait draguer dans presque tous les golfes et sur plusieurs autres points du littoral. J'ai saisi pareillement l'occasion favorable qui s'offrait d'elle-même par la présence des corailleurs italiens qui viennent chaque année faire la pêche sur les côtes méridionales de l'île, à quelques lieues des golfes de Valinco, de Figari, de Ventilègne, de Santa-Manza,

(1) B.-C. Payraudeau, *Catalogue descriptif et méthodique des Annélides et des Mollusques de l'île de Corse*, avec huit planches représentant quatre-vingt-huit espèces, dont soixante-huit nouvelles, Paris, 1826, 1 vol. in-8, 218 p. et 8 pl.

de Porto-Vecchio, aux environs de Favone, de Santa-Giulia et dans le détroit de Bonifacio. Désirant être plus à portée de recueillir les objets qui se trouvaient attachés à leurs filets, et qu'ils retiraient du fond de la mer en même temps que le corail, je louais une barque, et j'allais à leur bord ; je passais la journée avec eux. Le soir, je revenais à terre, et le lendemain je retournais les rejoindre ; ce que je fis durant plusieurs jours et à plusieurs reprises. Je faisais aussi prévenir les pêcheurs de poissons de m'apporter des échantillons de tous les corps marins que détachaient et retiraient leurs filets. Je suis parvenu, à l'aide de ces moyens, à récolter dans diverses branches de la zoologie des objets extrêmement précieux et d'une grande rareté. (1) »

Pour classer comme pour déterminer ses échantillons, Payraudeau fit surtout usage du grand ouvrage que le chevalier de Lamarck venait de faire paraître sur les animaux sans vertèbres (2). Il arrive ainsi à un total de 356 espèces, savoir : 20 Annélides, comprenant les *Dentalium* ; 9 Cirrhipèdes ; 1 Hétéropode ; 8 Céphalopodes ; 136 Gastropodes marins ; 41 Mollusques terrestres ou fluviatiles ; 10 Gastropodes mous ; 1 Ptéropode ; et 131 Conchyfères ou Lamellibranches.

Dans ce nombre, plusieurs espèces sont incontestablement à éliminer, comme ne faisant pas partie de la faune locale, ou comme s'y trouvant d'une façon tout à fait accidentelle, tels que les *Cassis vibex*, *Pyrula melongena*, *Ranella ranina*, etc. A part ces quelques erreurs faciles à rectifier, le travail de Payraudeau a rendu les plus grands services à la science ; et si aujourd'hui les données que nous possédons sont beaucoup plus complètes, son œuvre n'en est pas moins encore consultée avec fruit par tous les naturalistes qui s'occupent de la malacologie méditerranéenne.

A son retour sur le continent, un exemplaire de toutes les espèces nouvelles ou anciennement connues fut déposé par ses soins dans les collections « du Jardin du roi ». Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de revoir quelques-uns de ces précieux types dans les galeries du Muséum de Paris.

Esprit Requier, après un premier voyage fait en Corse en qualité de botaniste, au printemps de 1822, revint en 1847 se fixer pendant plus d'un an à Ajaccio, et s'adonna en même temps à l'étude des plantes et à la

(1) Payraudeau, *Loc. cit.*, p. 6.

(2) Lamarck (de), *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, Paris, 1815. 1822, 7 vol. in-8.

recherche des coquilles. Il sut faire, comme il nous l'apprend, de nombreux prosélytes, et parvint en peu de temps à réunir des matériaux considérables.

En 1848, de retour à Avignon, il publia un catalogue de coquilles qui parut, mais sans nom d'auteur (1). Ses explorations, quoique faites d'une façon moins suivie et moins scientifique que celles de Payraudeau, n'en ont pas moins été très fructueuses. Ce sont surtout les environs d'Ajaccio qu'il explora. Adoptant le même mode de groupement des êtres que Payraudeau, il signale, outre 47 espèces de Radiaires, un total de 684 espèces, savoir : 29 Annélides ; 10 Cirrhipèdes ; 2 Hétéropodes ; 8 Céphalopodes ; 285 Gastropodes marins ; 98 Mollusques terrestres ou fluviatiles ; 15 Gastropodes mous ; 7 Ptéropodes ; et 230 Conchifères ou Lamellibranches. On voit, en rapprochant ces deux relevés, les progrès accomplis à vingt-cinq années d'intervalle. Dans son catalogue, Requier ne s'est pas borné à une simple nomenclature ; il décrit, parfois un peu trop sommairement peut-être, les espèces nouvelles, mais il signale encore un très grand nombre de variétés fort intéressantes. C'est surtout Philippi, dont le deuxième volume venait alors de paraître (2), qu'il suit dans ses déterminations.

Après sa mort, sa collection fut léguée au musée d'Avignon. Malheureusement, faute de soins intelligents, elle est aujourd'hui totalement perdue pour la science, et ne saurait être désormais reconstituée.

Tels sont les deux grands mémoires qui ont précédé celui que nous nous proposons de faire paraître à notre tour. Ayant été appelés dans des conditions bien différentes à passer cinq années en Corse, l'un de nous de 1867 à 1872, l'autre de 1895 à 1899, il nous a été donné de pouvoir à notre tour réunir d'importants documents malacologiques sur ce beau pays. Ce sont ces matériaux, joints encore à quelques autres qui nous ont été procurés par de bienveillants amis, que nous nous proposons de mettre à contribution pour compléter et rectifier l'œuvre de nos devanciers. M. l'abbé Boulu, savant botaniste lyonnais, après un séjour de plusieurs années à Ajaccio, a bien voulu nous céder une partie des coquilles qu'il avait récoltées jadis, durant ses excursions aux environs de cette ville.

(1) *Catalogue des coquilles de l'île de Corse*, Avignon, 1848, 1 vol. in-8, 111 p.

(2) R.-A. Philippi, *Enumeratio Molluscorum Siciliae, cum viventium, tum in tellure tertiaria fossilium quæ in itinere sua observavit*, Berolini, 1836, 1 vol. in-12, 12 pl. — *Volumen secundum cont. addenda et emendata*, Hallis, 1844, in-8, avec 16 pl.

M. le Dr Jausseaume nous a également communiqué d'importants sujets d'étude qu'il possédait dans sa riche collection. Citons encore le Dr Tiberi qui, à deux reprises, fit une excursion scientifique en Corse, et rapporta d'intéressants spécimens de conchyliologie ; ses belles collections sont aujourd'hui entre les mains de notre ami M. le marquis de Monterosato. Dans plusieurs de ses écrits, il a eu l'occasion de faire mention des découvertes de Tiberi (1). Enfin M. H. Rolle, à la suite d'un voyage en Corse, a donné en 1887 (2) quelques indications intéressantes sur la faune des environs de Bonifacio.

On sait quelle influence le paysage pétrographique d'un pays donné peut exercer sur le développement des Mollusques. En Corse, ce paysage, par suite de la diversité des formations géologiques qui ont contribué à sa formation, est extrêmement varié. De là cette richesse incontestable de la faune qui le fréquente. Nous n'avons pas la prétention de faire ici un exposé, même sommaire, de la situation géographique et géologique de la Corse ; rappelons cependant certains faits essentiels qu'il importe de ne point perdre de vue.

Sur la côte orientale, aux bords rocheux et profondément escarpés du cap Corse, succède, sur une vaste étendue, depuis la vallée du Bivincio jusqu'à l'embouchure de la Solenzara, une longue plage d'atterrissement au milieu de laquelle s'étale une succession d'étangs saumâtres ; ils correspondent à d'anciens golfes, que la mer a bouchés peu à peu à l'aide de dunes peu élevées, et communiquent encore avec elle par d'étroits goulets ; trois d'entre eux ont une superficie de plusieurs hectares ; mais si les fonds des étangs d'Urbino et de Diana s'étalent entre 12 et 14 mètres de profondeur, celui de Biguglia ne semble pas dépasser 1 m. 50 en moyenne. Plus au sud, au voisinage de Bonifacio, le rivage déjà plus mouvementé est constitué par de véritables criques étroites, encadrées de hautes falaises abruptes (3). Sur la côte occidentale le relief se modifie

(1) Marquis de Monterosato, 1878. *Enumerazione e sinonimia delle conchiglie mediterranee*, in *Giornale di scienze naturali ed economiche di Palermo*, XIII, p. 61 à 115 (tir. à part, 1 br. gr. in-4°). — 1884. *Nomenclatura generica e specifica di alcune conchiglie mediterranee*, 1 vol. in-8, Palermo.

(2) H. Rolle, 1887. *Auf. Corsica. Eine naturwissenschaftliche Reise nebst specieller Beschreibung des Molluskenfanges an den Küsten bei Bonifacio in Monat Mai-Juni 1886*. In *Jahrbücher der deutschen malakozoologischer Gesellschaft*, XIV, p. 51-83.

(3) Roule, 1895. *Sur une Exploration zoologique de la Corse*, in *Comptes rendus Ac. sciences*, t. CXXI, p. 829. — 1897. *Sur la Faune des étangs de la côte orientale de la Corse*, *Loc. cit.* t. CXXIII, p. 1036.

encore, les bords sont plus profondément découpés; nous y rencontrons de vrais golfes, comme ceux de Ventilègne, de Valinco, d'Ajaccio, de Sagone, de Porto, de Calvi, de Saint-Florent; des anses ou criques d'un accès souvent difficile succèdent aux petites plages ou calanques où viennent atterrir les débris de toutes sortes arrachés par les flots aux bords et aux fonds voisins. Si ces plages sont logées à l'embouchure de quelque cours d'eau descendant de la montagne, le sol sera constitué par un mélange de cailloux, de graviers et de sables charriés par la rivière, repris par la mer, triturés et décomposés à la longue. Suivant leurs affinités particulières pour tel ou tel milieu, les Mollusques arénicoles viendront se loger dans ces sables, tandis que d'autres espèces plus particulièrement saxatiles se fixeront aux parois des rochers avoisinants. Mais vienne une série de gros temps, et la plage se couvrira bientôt de fucus et de varech apportés par la vague, entraînant avec eux d'autres coquilles venant de plus grandes profondeurs et vivant dans ces vastes prairies sous-marines.

La nature même de la grève est très variable; les trois groupes tertiaires de Casabianda à l'est, de Santa-Manza au sud, et de Saint-Florent au nord-ouest apportent un élément calcaire qui fait défaut dans les plages découpées à travers le grand massif granitique et porphyrique qui occupe la majeure partie de l'île. De même, aux eaux saumâtres des étangs de la côte orientale succèdent des eaux normales à peine modifiées par les modiques apports de quelques cours d'eau de peu d'importance relative. A l'ouest, le plongement général est toujours beaucoup plus rapide qu'à l'est; à 15 kilomètres environ de la pointe du cap Rossa, passe la courbe de niveau à 1000 mètres, bientôt suivie de celle à 2000 mètres. Les mêmes courbes passent, à l'est, à une beaucoup plus grande distance du sol émergé. Mais autant ces milieux de surface, ceux du moins qui ne dépassent pas de beaucoup la zone corallienne, sont riches au point de vue malacologique, autant ces régions abyssales aux fonds vaseux, sont pauvres.

Comme l'ont démontré les dragages exécutés en 1881 par la Commission scientifique, à bord du « Travailleur », le fond du bassin méditerranéen est rempli d'une vase jaunâtre très fine, d'une nature très uniforme et qui est peu favorable au développement de la vie (1). « Aussitôt que

(1) A. Milne-Edwards, 1892. *Les Explorations sous-marines du « Travailleur » dans l'Océan Atlantique et dans la Méditerranée, en 1880 et 1881*, in Bull. Soc. géographie, 1^{er} trimestre 1882 (tir. à part, 1 br. in-8 avec cartes, p. 33).

nous gagnons les grandes profondeurs, dit M. le professeur Marion, entre Villefranche et la Corse, l'appauvrissement s'accroît de nouveau avec rapidité. Un dragage opéré dans la nuit du 11 au 12 juillet 1881, par 2068 mètres, ne procura aucun animal. Cependant, le lendemain, l'engin jeté plus profondément encore, à 2660 mètres, ramena un petit *Brissingia*, des *Nassa semistriata*, des *Nucula sulcata*, des *Xylophaga dorsalis* et divers Foraminifères. La vase était encore absolument azoïque au large d'Ajaccio, par 2454 mètres, tandis qu'en se rapprochant de la côte de Corse, on atteignait ses fonds coralligènes par 540 mètres, fonds d'une extrême richesse en Brachiopodes. (1) »

Considérée dans son ensemble, la faune malacologique corse présente un faciès particulier qu'il est bon de signaler. Cette faune, comme nous venons de le voir, par suite même de la variabilité de l'allure des milieux, est elle-même très variée. Non seulement toutes les familles, mais presque tous les genres y sont abondamment représentés. Mais à part quelques grandes espèces ramenées du large par les pêcheurs, il semble qu'en général la taille de nos échantillons est relativement petite, plus petite qu'en Algérie, qu'en Italie et même dans le midi de la France. Souvent, à côté d'une forme normale, nous aurons occasion de signaler une variété *minor* plus abondante que le type. Mais, en revanche, la couleur de nos coquilles, lorsqu'elles sont fraîchement pêchées, est chaude et vive ; aux environs de Bastia, la plupart de nos espèces ont une tendance à être d'un ton plus roux, plus ferrugineux que dans le sud de l'île ou sur la côte occidentale. Elles sont souvent encroûtées, surtout sur la côte orientale et au fond de certains golfes ; enfin, elles revêtent fréquemment une teinte d'un gris verdâtre qu'elles conservent encore après qu'elles ont perdu leur épiderme. Lorsque le milieu leur est plus particulièrement propice, elles se développent en colonies très populeuses.

La récolte des Mollusques n'est pas toujours chose aussi facile qu'on serait tenté de le croire après ce que nous venons de dire de la richesse de la faune. Dans quelques criques ou calanques, on peut faire dans les sables de la plage ou sous les varechs, après les gros temps, d'amples récoltes. Sur les rochers que baigne la mer, à de très faibles profondeurs, on peut également ramasser quelques espèces exclusivement littorales. Mais pour le plus grand nombre, il faut avoir recours aux engins de

(1) A.-F. Marion, 1883. *Considérations sur les faunes profondes de la Méditerranée*, in Ann. Mus. Hist. nat., Marseille, Zoologie, t. I, Mém. 2, p. 47.

pêche. Longtemps les corailleurs que chaque année l'Italie envoyait un peu au large des côtes lors de la belle saison, étaient de précieux et utiles auxiliaires; Payraudeau, comme nous l'avons vu, s'en est beaucoup servi. Mais aujourd'hui, ces mêmes bancs de coraux mal exploités sont en partie épuisés, et nos Napolitains s'en vont chercher fortune ailleurs. Les pêcheurs corses ou italiens, avec leurs grands filets, rapportent également nombre de coquilles; mais si l'on veut se procurer les petites espèces des zones herbacée et corallienne, mieux vaut encore draguer soi-même. C'est ce que l'un de nous a pu faire utilement ces dernières années dans plusieurs stations.

Le matériel de dragage dont il a été fait usage était des plus simples et à la portée de tous. Avec une modeste barque de pêcheur, portant à l'arrière un treuil à main, on peut utilement promener la drague jusque sur des fonds s'étendant à une profondeur d'une centaine de mètres. C'est ainsi qu'ont été explorés les fonds au large de Bastia, depuis Biguglia jusqu'à Pietranera, les golfes de Saint-Florent et de Calvi. C'est au milieu des débris de toutes sortes que nous avons pu trier la plus grande partie de nos petites espèces, dont un bon nombre sont nouvelles. Nous avons été conduits à constater l'existence : 1° D'une zone littorale de peu de profondeur, 5 à 6 mètres au plus, et d'une faible étendue; 2° d'une zone herbacée s'étendant depuis 6 jusqu'à 35 mètres environ, suivant les stations; 3° d'une zone corallienne comprise depuis cette seconde zone jusqu'à 75 ou 80 mètres de profondeur; 4° enfin, au delà, d'une zone de vase fine et argileuse. Il est à noter que, par suite de l'extrême variabilité de l'allure du sol, ces limites sont notablement moins fixes que sur le continent, sur les côtes de Provence, par exemple.

Pour classer nos espèces, nous avons suivi le plan tracé dans la *Conchyliologie française* (1), plan qui s'adaptait parfaitement au cadre où nous avons dû limiter nos recherches. Voulant éviter toutes redites inutiles, nous avons cru devoir simplifier autant que possible les longues questions synonymiques, aujourd'hui bien connues pour la plupart. Nous nous sommes donc bornés à donner comme références synonymiques et iconographiques, outre la *Conchyliologie française*, celle qui s'appliquait la première en date, soit au nom de l'espèce, soit au nom du genre.

(1) A. Locard, 1892. *Les Coquilles marines des côtes de France*, 1 vol. gr. in-8, avec figures. — 1899. *Les coquilles marines au large des côtes de France*, Faune pélagique et faune abyssale, 1 vol. gr. in-8°.

Mais en même temps, nous avons eu soin d'indiquer autant que possible, les concordances synonymes relatives aux deux ouvrages de Payraudeau et de Requier.

Dans ce travail, après avoir indiqué les stations plus particulièrement propres à chaque espèce, ainsi que le degré de rareté ou de fréquence qu'elles pouvaient présenter (1), nous avons fait suivre chacune d'elles de quelques observations qui nous sont paru dignes d'être signalées. Glissant sur les formes communes, nous avons insisté de préférence sur les espèces peu connues ou encore litigieuses, nous attachant à signaler toutes les variétés que nous avons pu relever. Dans le nombre, nous avons eu plusieurs espèces nouvelles ou inédites à décrire. Notre savant ami M. le marquis de Monterosato, dont on connaît l'extrême compétence pour tout ce qui regarde la faune malacologique méditerranéenne, a bien voulu contrôler celles de nos déterminations qui nous paraissaient douteuses. Qu'il nous soit permis de lui adresser ici l'expression de nos plus vifs remerciements.

Nous ne voudrions pas terminer ces quelques lignes sans émettre un vœu qui peut intéresser à divers points de vue bien des personnes. Etant données les conditions véritablement exceptionnelles que présentent non seulement les étangs de la côte orientale, mais encore nombre de stations plus saines et tout aussi facilement accessibles, il nous a toujours semblé qu'elles pouvaient être très heureusement utilisées pour l'élevage et le parquage des Mollusques comestibles. Peu de pays présentent, en effet, des conditions plus favorables pour de pareilles éducations ; il suffit, pour s'en convaincre, de voir le développement qu'acquiescent les Huitres, les Cardiums, les Tapes, qui vivent à l'état sauvage dans ces milieux. Or, on sait maintenant quel brillant essor a pris en Europe, depuis quelques années, ce genre de culture, et quelles sources de bénéfices il procure à ceux qui s'y consacrent. Espérons que ce simple vœu ne restera pas stérile, et qu'une industrie nouvelle viendra bientôt accroître la prospérité de ces riantes et fertiles contrées dont nous avons toujours gardé de si bons souvenirs.

(1) CC, très commun ; C, commun ; AC, assez commun ; PC, peu commun ; R, rare ; RR, très rare.

le plus étroitement allongé, et celle dont l'ouverture est la plus haute, son bord supérieur atteignant presque le sommet de la coquille; mais c'est en même temps celle qui nous paraît la plus rare.

Marginella clandestina, Brocchi.

Voluta clandestina, Broc., 1814. *Conch. foss. Subap.*, p. 642, pl. 15, fig. 11. — *Marginella clandestina*, Kiener, 1834. *Coq. viv.*, genre *Marginella*, p. 29, pl. 17, fig. 1. — Loc., 1892. *Conch. franc.*, p. 41.

HABITAT. — R. Ile Rousse, Bastia à 55 mètres, Chiavari.

OBSERVATIONS. — Dans ce dernier groupe, c'est le *Marginella clandestina* qui représente la forme la plus petite, la plus courte et la plus trapue; son ouverture est très haute, elle s'insère dans le haut presque au sommet, mais ses plis columellaires sont toujours très fortement accusés. Avec MM. Bucquoy, Dautzenberg et Dollfus, nous distinguerons des *var. major* et *minor* déjà signalées par le marquis de Monterosato.

CONIDÆ

Genre CONUS, Linné.

Conus Mediterraneus, Bruguière.

Conus Mediterraneus, Brug., 1789. *Encycl. meth.*, pl. 330, fig. 4. — Loc., 1892. *Conch. franc.*, p. 42, fig. 29.
— *mediterraneus* (Lamck.), Payr., p. 171.
— *Franciscanus* (Lamck.), Payr., p. 171.
— *Mediterraneus* (Brug.), Req., p. 86.

HABITAT. — C. C. C. Toutes les côtes (Payr.); Ajaccio (Req.); Bonifacio (Rolle); toute la zone littorale.

OBSERVATIONS. — Galbe court et trapu, spire peu élevée, mais de taille et d'ornementation extrêmement variable. Nos plus grands échantillons mesurent 30 millimètres de hauteur pour 19 de diamètre, et proviennent d'Ajaccio. Outre les formes *major*, *minor*, *elongata*, *ventricosa*, etc., nous signalerons les *var. ex-colore* suivantes, signalées par MM. Bucquoy, Dautzenberg et Dollfus: *pallida*, *fusca*, *cærulescens*, *flammulata*, *lutea*, etc.

Conus submediterraneus, Locard.

Conus submediterraneus, Loc., 1894. *Prodr.*, p. 99 et 938. — 1892. *Conch. franc.*, p. 42.

HABITAT. — R. Ajaccio, Bastia, cap Corse; zone littorale.

OBSERVATIONS. — Cette espèce, intermédiaire entre la précédente et la suivante, se reconnaît toujours facilement: à sa spire semblable à celle

du *C. Mediterraneus* et par conséquent, moins haute que celle du *C. Galloprovincialis*; à son dernier tour moins gros, mais plus allongé que celui du *C. Mediterraneus*, et au contraire moins développé en hauteur que celui du *C. Galloprovincialis*. Sa taille est assez variable.

Conus Galloprovincialis, LOCARD.

Conus Galloprovincialis, Loc., 1884. *Prodr.*, p. 99 et 538. — 1892. *Conch. franç.*, p. 42.

— *mediterraneus* (Lin.), var. *acuta*, Req., p. 86.

HABITAT. — C. C. Un peu partout, Ajaccio, Bastia, Piétranera, Propriano, Tizzano, etc., zone littorale.

OBSERVATIONS. — Cette espèce, absolument distincte des précédentes se reconnaît facilement : à son galbe beaucoup plus étroitement allongé; à sa spire plus haute et plus conique; à son dernier tour, plus grêle, moins trapu, etc. Comme elle nous paraît être presque aussi commune en Corse que le *Conus Mediterraneus* on peut supposer que Payraudeau a confondu ces deux formes. Requier l'a considérée comme simple variété *acuta*. On peut observer chez le *Conus Galloprovincialis* les mêmes variations *ex-forma* et *ex-colore* que chez le *C. Mediterraneus*. Chez la var. *minor*, comme dans le jeune âge, les différenciations entre ces deux espèces sont encore plus tranchées. Notre plus grand échantillon provient de Bastia et mesure 32 millimètres de hauteur, pour 16 de diamètre; sa coloration est d'un fond roux un peu rosé, légèrement marbré, mais linéolé de roux sombre. Nous signalerons une autre var. *lineolata*, chez laquelle le fond est d'un roux jaunacé, verdâtre, faiblement nuancé de brun roux, très nettement linéolé avec une teinte plus foncée que le fond.

COLUMBELLIDÆ

Genre COLUMBELLA, de Lamarck.

A. — Groupe du *C. rustica*.

Galbe court et ventru, labre épaissi au milieu.

Columbella rustica, LINNÉ.

Voluta rustica, Lin., 1767. *Syst. nat.*, édit. XII, p. 1190. — *Columbella rustica*, Lamck., 1822. *Anim. sans vert.*, VII, p. 293. — Loc., 1892. *Conch. franç.*, p. 43, fig. 30.

Columbella rustica (Lamck.), Payr., p. 164.

— *rustica* (Lin.), Req., p. 82.